



AMBASSADE DE SUISSE
AU PÉROU

LIMA, le 31 décembre 1968
Case postale 378

Réf.: 771.23 - II/me
ad t.541.Pérou
~~t.528.2.Pérou~~

Au Délégué à la Coopération technique du
Département politique fédéral

3003 B e r n e

Bourses universitaires pour
le Pérou.

an	CN	CH				2/3
Datum	17.1					10.1
Visa	CN	CH				9
EPD	8.1		-0.1.68			11
Ref.	t.541 Peru					

Monsieur l'Ambassadeur,

J'accuse bonne réception de votre lettre, avec son annexe, du 18 décembre, dont l'essentiel a aussitôt été communiqué, avec les commentaires appropriés, au protagoniste qui avait vivement recommandé l'octroi d'une bourse universitaire en faveur de Hugo Ernesto RUJU, M. le Directeur Carlos Mariotti (cf. ma lettre du 27 décembre ci-jointe en copie - annexe No.1 - pour votre information).

Franchement dit, il m'est plutôt désagréable de devoir écrire des lettres de ce genre et j'en viens à me demander si notre formule de recrutement de boursiers latinoaméricains, et Péruviens en particulier, ne devrait pas être soumise à une révision totale, quitte à détruire quelques mythes auxquels on se plaît à croire chez nous, soit par manque de réalisme, soit par sophisme calculé. La copie de lettre ci-jointe adressée au Président de la Commission fédérale des bourses, le Prof. Eric Martin, vous donnera une idée de l'ampleur du problème (annexe No.2).

Les expériences enregistrées au cours de ces dernières années m'incitent en effet à penser que l'octroi de bourses universitaires à de ressortissants de mon pays de résidence comporte presque autant de risques et de désavantages que d'aspects prétendument positifs. La raison majeure de cette désopilante constatation est l'éducation de base déficiente et le "spleen" découlant de la prodigalité de titres académiques trop facilement acquis sur place.

Incontestablement, l'enseignement et l'éducation traversent au Pérou une crise profonde dont les tenants et aboutissants, sur le plan universitaire, ont été, une fois de plus, résumés dans un article paru récemment dans le quotidien La Prensa, que je commenterai encore dans une lettre séparée.

Sociologiquement, on peut se demander si l'expatriation limitée dans le temps ou l'"internation temporaire" en Suisse d'étudiants ou de post-gradués péruviens n'est pas une erreur en raison

Copie: au Secrétariat général du Département fédéral de l'intérieur, 3003 Berne, avec annexes;

- au Secrétariat de la Commission fédérale des bourses pour étudiants étrangers, Beckenhofstr. 31, 8006 Zurich, avec annexes

des risques considérables qu'une telle transposition d'ambiance et de milieu comportent. Le clivage, ou ce que les Américains appellent "cultural lag" entre les deux pays est en effet si grand qu'un déracinement prolongé et insuffisamment préparé peut entraîner de profondes sinon irrémédiables perturbations, allant jusqu'à faire des lauréats des sujets doublement déracinés, soit d'abord lors de leur expatriation soit, ensuite, lors de leur réintégration dans leur propre ambiance sociale, exposée à une constante et toujours plus rapide évolution.

Si l'on prétend appliquer strictement les critères de recrutement et les exigences préconisées par la Commission fédérale des bourses aux candidats qui se présentent ici, notamment sur le plan des connaissances linguistiques de base (aussi bien en français qu'en allemand), voire même dans le domaine de l'orientation scientifique choisie, il faut, d'avance, déchanter et se rendre à l'évidence que ces conditions ne sont réunies que dans des cas réellement exceptionnels, ne justifiant souvent plus - en raison de l'appartenance au milieu social et aux ressources économiques - l'octroi de bourses. Je pense en particulier aux descendants de familles européennes établies au Pérou depuis une ou deux générations et qui ont tenu bien hauts les idéaux culturels auxquels ils sont demeurés attachés.

Pour le reste, nos "champs de prospection" demeurent extrêmement limités et pleins d'aléas. L'Ambassade ne dispose ni du personnel ni du temps nécessaire pour découvrir des éléments particulièrement doués et méritoires. Dans ces conditions, la nécessité de "faire quelque chose pour le Pérou" ou, hélas, assez souvent de l'"art pour l'art", ne peut être qu'un pis aller où les déceptions et les désillusions ne sauraient manquer de se manifester de part et d'autre. Pour prévenir des erreurs trop manifestes en l'occurrence il faut considérer que, comme conséquence du programme d'études qui lui est imposé, le Péruvien ignore généralement toute langue étrangère et, en plus, il ne dispose souvent à peine des éléments suffisants d'analyse logique et grammaticale de sa propre langue, l'espagnol. La langue étrangère envers laquelle il sent le plus d'affinité et qui lui est la plus facilement accessible est l'anglais (non la langue française - qui lui paraît rébarbative à la suite de son absence de sens grammatical - et, encore moins, l'allemand - dont l'étude lui coûte un effort démesuré par rapport au complément d'enseignement théorique ou pratique directement profitable que nous pouvons lui offrir en Suisse). La préparation propédeutique moyenne du Péruvien permet d'admettre qu'il peut acquérir une connaissance de base et d'entendement académique suffisant en français après une période préparatoire d'un an environ, alors qu'il lui faut approximativement 18 à 24 mois pour parvenir à la même capacité réceptive et d'élocution en allemand. Pour des "post-gradués" désireux d'aller se perfectionner en Suisse dans un domaine donné, pendant un ou deux ans, l'effort linguistique à fournir paraît disproportionné et irrationnel, à moins qu'il s'agisse d'éléments exceptionnellement doués. On peut encore admettre que, lorsqu'il s'agit d'études complètes, comme

celles offertes à l'Université de St-Gall, l'effort initial à faire paraît justifié. Cependant, croire qu'un cours de langue intensif, même en recourant aux méthodes les plus modernes du système dit audio-visuel, va suppléer aux manquements de base, me paraît revêtir de l'illusion. Pour acquérir une connaissance fondamentale d'une langue véhiculaire telle que le français, je peux encore admettre qu'une période d'entraînement et d'exercice intensifs de quelques mois puisse aboutir à des résultats encourageants, mais crains que les latinoaméricains éprouvent de trop grandes difficultés en allemand. Et, franchement, je ne pense pas que parmi "nos" boursiers péruviens les éléments de valeur aspirent à savoir l'allemand ou le français. Pour leurs nécessités professionnelles - scientifiques ou économiques - la seule langue qui puisse leur être vraiment utile à la longue est l'anglais, de sorte que nous devrions peut-être mieux tenir compte de cette réalité à l'avenir.

Néanmoins, si l'on considère l'étude de l'une ou l'autre de nos deux langues universitaires indispensable pour accéder à une possibilité de formation ou de perfectionnement donnée, il me paraît indispensable d'exiger que les candidats démontrent déjà sur place la volonté et la capacité de faire de notables progrès.

Pour le programme de bourses 1969/70, je dispose d'une demi-douzaine de candidats dont les postulations vous parviendront par un prochain courrier. Aucun des candidats ne possède toutefois des rudiments d'allemand ou de français et leur appréciation individuelle n'a pu se faire que sur la base de tests écrits et de l'impression générale laissée lors des "interviews" avec les membres de la Commission de présélection ad hoc ou lors d'entretiens personnels directs à l'Ambassade.

Aux postulants qui semblaient ressortir du lot, j'ai clairement laissé entendre que sans un effort linguistique suivi de leur part, ils ne pouvaient espérer d'obtenir une bourse. Ceux qui paraissent réellement intéressés ne semblent cependant guère disposés à s'astreindre à suivre d'ores et déjà un cours de langue intensif si je ne peux pas leur donner quelque assurance qu'une des quatre bourses leur demeure réservée s'ils apportent la preuve qu'ils réalisent de notables progrès durant ces prochains mois.

Je me suis dès lors engagé à ce que la Commission décide, dans le meilleur délai, quels candidats peuvent espérer obtenir une bourse, à condition de poursuivre intensément l'étude du français ou de l'allemand suivant les cas. Aussi, en contrepartie, les meilleurs éléments parmi les candidats se sont-ils aussitôt inscrits à un cours de l'Alliance française ou du Goethe-Institut. Lorsque je connaîtrai les décisions prises par la Commission, je préviendrai ceux qui se sont inscrits aux cours de langue de l'utilité ou de l'inutilité de poursuivre leurs efforts par rapport aux bourses qu'il s'agit d'attribuer. J'ajoute enfin que, inscrits ou non aux cours en question, je proposerai d'éliminer les lauréats qui, d'ici avril ou mai prochains n'auront pas accompli de notables progrès

car, avec l'horaire de travail réduit appliqué ici durant les mois de janvier à mars (été), les postulants sérieux devraient être en mesure de démontrer ce dont ils sont capables.

Sans attendre la prochaine transmission des postulations dont quelques-unes doivent encore être complétées par certains documents, je vous saurai gré de me mettre en mesure de répondre dès que possible à un candidat intéressé à se perfectionner en médecine vétérinaire (cf. point 1 de votre lettre du 10.1.68 "domaines de formation"), plus spécialement en pharmacologie et en immunologie d'animaux domestiques, qui voudrait savoir s'il existe une telle possibilité à une Université (Institut) en Suisse romande, car il vient précisément de s'inscrire à un cours qui débutera à l'Alliance française la semaine prochaine. S'il était impossible de prévoir une possibilité d'étudier à une Université romande (à l'inclusion de l'EPUL ?), il faudrait évidemment que je puisse prévenir aussitôt l'intéressé.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'AMBASSADEUR DE SUISSE:

